

NUMEN

Les différentes opérations de mutation se font désormais exclusivement par procédure télématique. Les enseignants souhaitant soit quitter le département, soit participer au mouvement départemental, seront donc amenés à saisir leur candidature par Minitel en saisissant leur NUMEN.

Il importe donc que chacun soit en possession de ce numéro à utiliser pour la plupart des formalités administratives.

En conséquence, les personnels ayant égaré leur NUMEN pourront demander à mes services de leur communiquer ce numéro, **PAR COURRIER EXCLUSIVEMENT**, à l'aide du coupon ci-dessous qui devra être accompagné d'une enveloppe timbrée libellé à leur adresse personnelle.

DEMANDE DE NUMEN

NOM :

Prénom :

Instituteur

Professeur des Ecoles

Affectation :

JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBRÉE libellée à votre adresse

En retour, votre NUMEN à **conserver** soigneusement